

Madame la Ministre Joëlle Milquet
Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 Bruxelles

Liège, le 31 mars 2016

N/Réf. à toujours rappeler : AS/rm/16812/13556/31.03.2016

Madame la Ministre,
Chère Joëlle,

Objet : Accessibilité du Cinéma le Parc à Liège

Le 19 janvier 2015, suite à ton courrier concernant l'annonce des travaux de rénovation du Cinéma « Le Parc » et à cette occasion l'installation de deux élévateurs pour P.M.R., j'annonçais cette bonne nouvelle à la Commission Communale Consultative de la Personne Handicapée de la Ville de Liège (CCCPH) qui réunit 40 associations actives dans le domaine du handicap.

Comme je te l'ai écrit par la suite, c'était avec grand plaisir qu'elles ont accueilli la nouvelle et attendaient avec impatience la réalisation des travaux d'accessibilité.

Lors de la dernière Commission Communale Consultative de la Personne Handicapée de la Ville de Liège le 29 février dernier, l'Ancre bleue a fait rapport sur l'état d'avancement de la mise en conformité de l'accessibilité du Cinéma le Parc et il appert que depuis la dernière réponse de ton administration, le dossier n'a pas évolué et que les aménagements prévus en 2015 n'ont pas été réalisés.

L'ASBL Ancre Bleue, l'ensemble des associations siégeant à la CCCPH et le Collectif liégeois « 03/12 » se sont réunis pour t'écrire à nouveau sur ce sujet en date du 21 mars 2016.

Je tenais à te dire que c'est avec une détermination affirmée que je soutiens leur démarche.

Je te remercie pour le suivi que tu pourras apporter à ce dossier qui comme tu l'auras compris tient à cœur à l'ensemble du réseau associatif liégeois engagé pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Dans l'espoir d'une concrétisation prochaine de la bonne nouvelle annoncée dans ton courrier du 14 janvier 2015, je t'adresse, Madame la Ministre, chère Joëlle, mes salutations les plus amicales.

L'Échevin



André SCHROYEN